# FICHE D’INSTRUCTION

# ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

Lorsqu’un projet ne peut pas trouver de réponse adaptée en mobilisant les seules ressources locales en matière d’ingénierie, le délégué territorial peut formuler une demande d’accompagnement renforcé auprès du siège de l’ANCT.

Pour ce faire, le délégué territorial ou son représentant adresse sa demande au chargé de mission territorial du pôle interface via le formulaire ci-dessous, qui précise notamment :

* l’intitulé du projet,
* le statut et le nom du ou des porteurs du projet,
* un descriptif synthétique du projet et du contexte dans lequel il se situe (origine du projet, existence d’un diagnostic, inscription éventuelle dans une contractualisation…),
* le stade d’avancement du projet et, le cas échéant, l’accompagnement (financier ou autre) dont il bénéficie déjà,
* la nature du besoin d’accompagnement.

Ces informations doivent permettre de constater l’insuffisance de ressource locale en ingénierie et de la fragilité économique, sociale ou démographique et financière de la collectivité porteuse du projet.

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé |  |
| Porteur |  |
| Descriptif synthétique |  |
| Typologie de territoire et contexte territorial |  |
| Définition du besoin |  |
| Première analyse du sujet |  |
| Proposition d’intervention de l’Agence |  |
| Modalités de mise en œuvre |  |
| Pilotage en interne |  |
| Ressources mobilisées |  |
| Calendrier prévisionnel |  |
| Acteurs impliqués ou à impliquer |  |

**Proposition d’accompagnement par l’ANCT** *(à remplir par le Pôle interface et contrats territoriaux)***:**